



Regularisation pour avoir une carte de sejour

Par **hantourlynda**, le **15/02/2009** à **13:57**

Bonjour

je vous écris pour avoir des réponses, je ss algérienne, mon frère s'est marié l'été dernier avec une algérienne qui vit en france. il rejoint sa femme en septembre, arrivé en france les choses ont basculé pour lui, sa femme l'a fait sortir du domicile conjugale qui été au nom de sa femme dont la cotion et le loyer a été versé par mon frère, ils lui ont fait croire qu'il valait mettre l'appartement au nom de sa femme car il n'a pas encore ses papiers. suite à une dispute car il a découvert qu'elle le trompe sa femme et toute sa famille l'on mis dehors puis ils ont déposé plainte pour abandon du domicile conjugale actuellement il est rentré en algérie ses papiers son cpinsé chez sa femme qui n'a jamais donné signe de vie ni sa famille tt le monde refuse de discuter afin de trouver une solution a son probleme.

il a eu son 1er récépissé le mois de septembre puis le second en décembre il lui reste un 3eme en mars mais sa femme tient ses papier et jure de ne jamais le régularisé. ma question est la suivante as-il une chance de régulariser sa situation s'il retourne en france ? merci de me répondre le plustot possible car le mois de mars est dans quelque jour pour qu'il puisse repartir et régler son probleme.